

En application du règlement régional du service d'hébergement et de restauration.

## JE MANGE = JE RESERVE

Tout repas consommé **doit être** préalablement réservé via l'application MyTurboSelf au plus tard à minuit la veille.



Je télécharge  
l'application



L'obligation de réservation s'applique à **TOUS** pour **le midi et le soir** (pas pour le petit déjeuner).

Il est possible de réserver plusieurs semaines à l'avance et l'annulation peut se faire jusqu'à minuit la veille du repas.



## Oops!!

**J'ai oublié de réserver mon repas !**

Pas de panique, en cas d'oubli, **vous pouvez quand même prendre votre repas** au self avec une **pénalité de 1€** et un **passage en fin de service**.



**J'ai réservé mais je ne suis finalement pas venu(e) manger.**

Une pénalité de 1€ est appliquée en plus du **coût de mon repas** qui est débité.

Cependant, **en cas de motif légitime** m'ayant empêché(e) d'annuler avant minuit, **je contacte immédiatement (dans les 24h au plus tard) le service de gestion** pour expliquer ma situation et demander l'annulation via l'application Myturboself (menu contact) ou par mail : [gestion.0180025e@ac-orleans-tours.fr](mailto:gestion.0180025e@ac-orleans-tours.fr).

